

Par notre **propre**  
**énergie**

*Vers une réduction de notre dépendance au pétrole*

**Plan d'action de réduction de la  
dépendance au pétrole de la  
Montérégie**

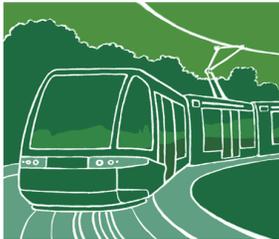
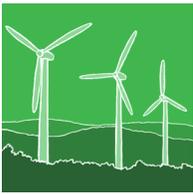
---

Mars 2013



CONSEIL RÉGIONAL  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA MONTÉREGIE





## PARTENAIRES PRINCIPAUX



Centre québécois  
d'actions sur les  
changements  
climatiques

## Pourquoi faut-il réduire notre dépendance au pétrole ?

Au Québec, le pétrole représente environ 40 % de la consommation énergétique, soit presque autant que la consommation d'électricité. Or, depuis quelques années, l'accroissement de la demande mondiale de pétrole, combiné au fait que cette ressource non-renouvelable se raréfie, entraîne une pression à la hausse sur les prix. Une tendance qui n'est pas près de s'atténuer, et qui a de lourds impacts sur l'économie. En outre, la consommation de pétrole a aussi des effets néfastes sur les écosystèmes, la santé publique, le climat et la qualité de vie.

### ◆ Les impacts sur l'économie québécoise

Malgré le fait que cette source d'énergie soit très importante pour notre économie, le Québec n'en produit pas et nous devons nous approvisionner entièrement sur les marchés extérieurs pour combler nos besoins. En 2012, les dépenses québécoises pour l'achat de pétrole et de produits pétroliers se sont élevées à quelque 12 milliards de dollars, une sortie nette de capitaux vers l'étranger.

Au-delà des impacts de ces importations sur l'économie globale du Québec, l'augmentation des prix du pétrole touche directement aux finances de tout un chacun (individus, entreprises, gouvernement). Déjà aux prises avec des problèmes inquiétants en matière de relève, de dévitalisation et d'accès aux services, les régions rurales et périphériques du Québec risquent quant à elles de voir ces problématiques s'amplifier.

### ◆ Les impacts sur les transports et la mobilité personnelle

L'aménagement du territoire, l'expansion des villes et le développement des banlieues ont rendu la voiture indispensable aux déplacements courants d'une grande partie de la population. Le temps de navettage des personnes pour aller et revenir de la résidence au lieu de travail a ainsi explosé au cours des dernières années. Les infrastructures routières, coûteuses à développer et à entretenir, ne suffisent pas à absorber ces besoins croissants. On estime qu'en 2009, le coût de la congestion s'élevait à près de trois milliards de dollars uniquement pour la région métropolitaine, en hausse de 100 % depuis 2004.

### ◆ Les impacts sur la santé et la sécurité

L'exposition aux polluants de l'air issus de la combustion des produits pétroliers engendre le développement et l'aggravation de problèmes cardiorespiratoires. Aussi, la combustion des hydrocarbures demeure la principale source de pollution atmosphérique : contaminants, émission des matières particulaires, dioxyde de soufre. Cette combustion est en outre le principal précurseur de l'ozone et du smog.

Par ailleurs, l'automobile favorise un aménagement urbain où l'on devient dépendant de son utilisation excessive, ce qui conduit à une plus grande sédentarisation, donc à l'augmentation du taux d'obésité de la population et à d'autres problèmes de santé publique liés au manque d'exercice.



### 💧 Les impacts sur les écosystèmes locaux

Les infrastructures pour accommoder les déplacements en voiture (routes et stationnements) participent directement au phénomène d'îlots de chaleur. En plus des impacts pour la santé humaine, ce phénomène est fortement nuisible pour la flore. L'expansion des villes et l'étalement urbain sont aussi responsables chaque année de la disparition de milliers d'hectares de terres arables, de milieux humides et de milieux naturels.

### 💧 Les impacts sur le climat

Au Québec, la combustion de pétrole est responsable de 60 % des émissions totales de GES, 40% étant attribuables au seul secteur des transports.



## Mandat du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie et à la Table régionale :

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE Montérégie) a reçu le mandat de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) de former et coordonner une Table régionale afin, en concertation avec elle, d'élaborer un portrait énergétique de la Montérégie et un plan d'action de réduction de notre dépendance au pétrole. La Table régionale est composée de représentants non élus de 4 directions régionales de ministères provinciaux, des 3 Conférences régionales des élus (CRÉ) de la Montérégie, d'une agglomération, de 8 Municipalités régionales de comté (MRC), de 3 experts en énergie et de 2 organismes environnementaux.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des Rendez-vous de l'énergie initiés en 2009 et conclus par le Forum sur l'énergie en novembre 2011 qui a réuni plus de 350 décideurs et acteurs socioéconomiques de tous les milieux et secteurs d'activité, une quarantaine de conférenciers et autant d'exposants. Cette première phase avait pour objectif d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les acteurs régionaux pour réduire notre dépendance au pétrole.

La deuxième phase, « **Par notre PROPRE énergie en Montérégie !** », poursuit la mobilisation des acteurs régionaux. Elle s'inscrit comme une étape intermédiaire entre la conscientisation et l'action. La démarche consiste à initier une dynamique régionale d'intervention sur la question de la dépendance au pétrole. La participation des partenaires régionaux à l'élaboration du plan d'action de réduction de notre dépendance au pétrole n'est pas un engagement final de leur part. Ce plan d'action sera un outil de travail avec les élus locaux et régionaux et avec différents ministères provinciaux.



## Faits saillants du portrait énergétique

Quelques faits saillants ressortent du portrait énergétique de la Montérégie et peuvent être soulignés afin de cibler les enjeux majeurs pour la région dans une perspective de réduction de sa dépendance au pétrole.

### ◆ Une démographie dynamique

La Montérégie connaît une croissance démographique importante depuis ces 50 dernières années. La tendance devrait perdurer puisque l'ISQ estime que, de 2011 à 2016, la population de la Montérégie devrait encore croître de 4,6 %. Les familles avec jeunes enfants sont particulièrement attirées par la région. Cette augmentation à venir de la population s'accompagnera fort vraisemblablement d'une hausse de la demande et des besoins énergétiques, mais également d'une urbanisation croissante et une pression grandissante sur le territoire.

### ◆ Un carrefour économique important

La Montérégie joue un rôle particulièrement important dans l'économie nationale. En termes d'emploi le poids de la Montérégie est prépondérant dans les différents secteurs d'activités. Les exportations ont également une part importante dans l'économie régionale et génèrent beaucoup de transport. Véritable plateforme d'échanges entre les États-Unis, Montréal, l'est et l'ouest de la province, la région observe de manière constante une croissance des échanges économiques et du transport de marchandises.

### ◆ Une agriculture fortement dépendante du pétrole

La Montérégie est la première région génératrice d'emploi dans le domaine agricole, regroupant plus de 20% des emplois du domaine primaire du Québec. La région regroupe en effet les terres agricoles les plus riches du Québec et constitue à bien des égards le grenier québécois. Néanmoins, la nature des exploitations agricoles, fortement centrées sur la culture de céréales, et les exigences en termes de rendement rendent l'agriculture locale extrêmement dépendante des produits pétroliers (carburants, engrais, etc.).

### ◆ Un étalement urbain croissant et fragilisant

Les conséquences de l'étalement urbain, en termes d'émissions de GES, de fragilisation des territoires face aux impacts des changements climatiques ou de ségrégation sociale, ne sont pas soutenables. Un des enjeux centraux dans les prochaines années sera donc de lutter contre l'étalement urbain qui occasionne d'importants coûts pour la population et les collectivités. Le développement périurbain sous sa forme actuelle induit en effet une faible densité démographique dont les corollaires principaux sont une forte consommation d'espaces naturels ou agricoles, la multiplication des déplacements pendulaires et de lourdes infrastructures de transports.



## Le plan d'action de réduction de notre dépendance au pétrole

Le plan d'action ici présenté est le fruit de la consultation des partenaires régionaux et des ateliers de travail organisés entre novembre 2012 et janvier 2013 par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie. Les 3 ateliers de travail ont été l'occasion pour les partenaires régionaux de faire part de leur proposition afin de réduire notre dépendance au pétrole et d'échanger avec d'autres partenaires.

Une réflexion sur la réduction de notre dépendance au pétrole exige de se questionner tant sur les secteurs d'action que sur la temporalité de l'action. Ces différents aspects sont indissociables pour penser et imaginer une politique énergétique de long terme, qui ambitionne une réelle réduction de notre dépendance au pétrole. Ainsi, les orientations de ce plan d'action ne sont pas ordonnées selon l'importance de la consommation de pétrole de chaque secteur, mais selon un ordre associant, d'une part, une progressivité temporelle de l'action et, d'autre part, une progressivité de l'action en elle-même allant de la sobriété et l'efficacité à la production d'énergies renouvelables. En effet, certains objectifs pourront être atteints à courtes échéances alors que d'autres demanderont une planification et une mise en place à long terme. En parallèle, il est nécessaire d'agir en premier lieu sur notre consommation d'énergie afin de « libérer » de l'énergie déjà disponible pouvant remplacer le pétrole avant de produire davantage d'énergie de substitution au pétrole.

Le plan d'action de réduction de notre dépendance au pétrole s'organise autour de 5 grandes orientations :

- ◆ **Développer des modes de consommation responsable**
- ◆ **Promouvoir les principes d'efficacité énergétique et la substitution des énergies fossiles dans les bâtiments**
- ◆ **Soutenir le secteur agricole dans ses démarches de réduction de sa dépendance aux énergies fossiles**
- ◆ **Favoriser la mobilité durable sur le territoire**
- ◆ **Évaluer le potentiel et initier des filières locales d'énergie alternative**



## Vision régionale élaborée lors des rencontres avec les partenaires :

*En 2025, la communauté montréalaise a réduit sa consommation d'énergie fossile grâce à des mesures axées sur la mobilité durable, l'efficacité énergétique et le développement de filières régionales d'énergie renouvelable. Ces engagements ont permis de soutenir le développement économique local et la création d'emplois tout en procurant une meilleure qualité de vie à une population en santé.*



## Orientation 1 : Consommer sobrement et de manière responsable

Objectifs poursuivis		Actions		Échelle d'action	Acteur(s) impliqué(s)
1.1	Réduire notre consommation de biens et l'usage de pétrole	1.1.1	Sensibiliser tous les acteurs régionaux (citoyens, ICI, etc.) à l'importance de réduire leur consommation de biens, d'eau et d'énergie	Municipale	
		1.1.2	Entreprendre des démarches auprès des industriels et des consommateurs afin de réduire les déchets à la source	Municipale	
		1.1.3	Améliorer le recyclage et le tri des matières résiduelles	Municipale	
		1.1.4	Mettre en place une banque de données des rejets thermiques des entreprises en Montérégie et évaluer les potentiels de valorisation	Municipale	
		1.1.5	Encourager les analyses de cycle de vie afin de s'assurer que le produit/service proposé minimise la consommation énergétique et l'usage du pétrole		
1.2	Consommer des biens et des produits locaux	1.2.1	Encourager les circuits courts	Régionale et municipale	
		1.2.2	Encourager les initiatives d'agriculture urbaines, communautaires, voire privées et l'agriculture soutenue par la communauté	Municipale	
		1.2.3	Évaluer la possibilité de mettre en place un label "Produit montérégien"	Régionale	



## Orientation 2 : Promouvoir les principes d'efficacité énergétique et la substitution des énergies fossiles dans les bâtiments (suite)

Objectifs poursuivis		Actions		Échelle d'action	Acteur(s) impliqué(s)
2.1	Améliorer les connaissances liées à l'efficacité énergétique des bâtiments en Montérégie	2.1.1	Sensibiliser la population et les ICI à "vivre avec les saisons" et employer de manière plus mesurée le chauffage et la climatisation dans les bâtiments	Municipale	
		2.1.2	Réaliser des projets pilotes de portrait thermographique de petit territoire (rues, quartiers, etc.)	Municipale	
		2.1.3	Réaliser des diagnostics sur les défis et besoins des collectivités territoriales en matière d'efficacité énergétique (études de potentialité, analyses des meilleures pratiques, diversité des alternatives d'éco-efficacité)	Régionale et municipale	
2.2	Diffuser l'information auprès des acteurs régionaux	2.2.1	Mettre en place un portail d'information sur les initiatives et projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments	Nationale	
		2.2.2	Développer un programme national d'étiquette-énergie pour les bâtiments (logements et bâtiments tertiaires)	Nationale	
		2.2.3	Mettre en place un service d'information-conseil sur l'efficacité énergétique des bâtiments destiné aux ICI et aux particuliers	Régionale	
2.3	Soutenir et mettre en place des programmes d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels, institutionnels, commerciaux et industriels	2.3.1	Diffuser les programmes et incitatifs déjà en place auprès des décideurs	Régionale	
		2.3.2	Développer des partenariats avec les acteurs locaux pour encourager la mise en œuvre de meilleures pratiques en efficacité énergétique	Régionale et municipale	
		2.3.3	Améliorer les programmes de soutien à la rénovation et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments (élargir le public cible, améliorer les subventions, etc.)	Nationale	
		2.3.4	Améliorer l'efficacité énergétique et l'environnement immédiat des bâtiments publics	Nationale	Tous les organismes publics
		2.3.5	Améliorer l'efficacité énergétique et l'environnement immédiat des bâtiments privés	Nationale et municipale	
2.4	Adopter des mesures réglementaires	2.4.1	Intégrer des exigences environnementales dans les appels d'offres des collectivités territoriales	Régionale	
		2.4.2	Augmenter les exigences en termes d'efficacité énergétique dans le Code de construction du Québec	Nationale	



## Orientation 2 : Promouvoir les principes d'efficacité énergétique et la substitution des énergies fossiles dans les bâtiments (suite)

Objectifs poursuivis		Actions		Échelle d'action	Acteur(s) impliqué(s)
2.5	Encourager l'application des principes de construction durable pour tout nouveau projet de construction, de réhabilitation, de rénovation et de revitalisation	2.5.1	Mettre en place un programme de soutien technique et financier à destination des propriétaires	Nationale et municipale	
		2.5.2	Former les professionnels de la construction aux techniques de construction durable	Nationale et régionale	

## Orientation 3 : Soutenir le secteur agricole dans ses démarches de réduction de sa dépendance aux énergies fossiles

Objectifs poursuivis		Actions		Échelle d'action	Acteur(s) impliqué(s)
3.1	Informer et mobiliser les acteurs de la filière agricole	3.1.1	Informer et sensibiliser les acteurs de la filière agricole à la problématique de la dépendance au pétrole	Nationale	UPA, Union paysanne, Clubs agro
		3.1.2	Informer les acteurs de la filière agricole des opportunités de production d'énergie alternative dans les exploitations agricoles	Nationale	UPA, Union paysanne, Clubs agro
3.2	Optimiser les opérations et réduire le recours à la machinerie agricole	3.2.1	Promouvoir les pratiques agricoles moins énergivores	Nationale	UPA, Union paysanne, Clubs agro
		3.2.2	Accompagner et encourager les exploitants agricoles à réduire leur consommation d'engrais chimiques, de pesticides et de carburant	Nationale	UPA, Union paysanne, Clubs agro
3.3	Améliorer les performances énergétiques des bâtiments agricoles.	3.3.1	Développer une stratégie de diffusion des différents programmes d'aide financière pour les mesures d'efficacité énergétique dans les fermes	Nationale	UPA, Union paysanne, Clubs agro
		3.3.2	Soutenir techniquement et financièrement les exploitants agricoles engagés dans une démarche de réduction de leurs consommations énergétiques	Nationale	Gouvernements, UPA, Union paysanne, Clubs agro
3.4	Produire de l'énergie alternative dans les zones agricoles	3.4.1	Évaluer le potentiel de production d'énergie alternative par la filière agricole régionale	Nationale	
		3.4.2	Revégétaliser les bandes riveraines avec des végétaux pouvant être exploités pour produire de l'énergie localement (ex: saule, panic érigé)	Nationale	
		3.4.3	Encourager la production d'énergie alternative dans les zones agricoles	Nationale	



## Orientation 4 : Favoriser la mobilité durable sur le territoire

Objectifs poursuivis		Actions		Échelle d'action	Acteur(s) impliqué(s)
4.1	Réduire la consommation de pétrole des véhicules	4.1.1	Sensibiliser la population à la lutte contre la marche au ralenti des véhicules	Municipale	
		4.1.2	Relancer le programme "Coupez le moteur"	Nationale	
		4.1.3	Former les conducteurs à l'éco-conduite	Nationale	
		4.1.4	Réduire la vitesse des véhicules dans certains secteurs résidentiels	Municipale	
		4.1.5	Encourager l'achat de véhicules moins énergivores grâce à des incitatifs gouvernementaux pour la population et des stratégies d'approvisionnement adaptés dans les collectivités territoriales	Nationale	
		4.1.6	Encourager l'adoption d'une réglementation sur les normes de consommation de carburant des véhicules plus ambitieuse	Nationale et fédérale	
4.2	Encourager les projets de réaménagement et d'aménagement des zones urbaines favorisant les modes de transport actifs et collectifs.	4.2.1	Inclure les principes d'aménagement et d'urbanisme durables dans les documents de planification du territoire (schémas d'aménagement et plan d'urbanisme)	Municipale	
		4.2.2	Élaborer et adopter des plans d'action de développement durable	Municipale	
		4.2.3	Améliorer l'accessibilité aux sites d'intérêt et leurs interconnexions	Municipale	
		4.2.4	Mettre en place des programmes de support et d'accompagnement des petites municipalités pour le développement de leur territoire	Régionale	
		4.2.5	Revitaliser les centres-villes, les noyaux villageois et les rues principales afin de limiter les déplacements vers les grands centres commerciaux	Municipale	

## Orientation 4 : Favoriser la mobilité durable sur le territoire (suite)

Objectifs poursuivis		Actions		Échelle d'action	Acteur(s) impliqué(s)
4.3	Promouvoir et soutenir les modes de transport actif et collectif.	4.3.1	Encourager la mobilité active des écoliers en créant des corridors scolaires et des pédibus scolaires et en participant à des programmes du type <i>Mon école, à pied, à vélo !</i>	Municipale	Commissions scolaires
		4.3.2	Inciter les conseils intermunicipaux de transport (CIT) à coordonner et développer l'offre de transport en commun régionale	Régionale	Autorités organisatrices de transport, Municipalités
		4.3.3	Améliorer le confort et l'efficacité globale du transport en commun	Régionale	Autorités organisatrices de transport, Municipalités
		4.3.4	Développer des réseaux utilitaires de transport actif	Municipale	
		4.3.5	Réduire la largeur des voies destinées aux véhicules automobiles au profit des voies piétonnes et cyclables	Municipale	
		4.3.6	Mettre en œuvre des plans d'aménagement des réseaux cyclables récréatifs et utilitaires	Municipale	
		4.3.7	Développer des modes de transport collectif alternatifs en milieu rural complémentaires aux réseaux de transport en commun structurants	Municipale	
4.4	Planifier et structurer les déplacements des personnes	4.4.1	Recourir plus souvent à la visio-conférence pour réduire les déplacements professionnels	Régionale et municipale	Ensemble des ICI
		4.4.2	Cesser le développement autoroutier régional	Régional	MTQ
		4.4.3	Promouvoir les plans de gestion des déplacements auprès des acteurs économiques régionaux et locaux	Régionale et municipale	
		4.4.5	Élaborer des plans de déplacement pour les CEGEP et les établissements d'études supérieures		CEGEP, établissements d'études supérieures, AOT, Municipalités, MRC
		4.4.6	Élaborer des plans de circulation dans les collectivités territoriales	Municipale	

## Orientation 4 : Favoriser la mobilité durable sur le territoire (suite)

Objectifs poursuivis		Actions		Échelle d'action	Acteur(s) impliqué(s)
4.5	Participer à l'électrification des transports.	4.5.1	Implanter des bornes électriques institutionnelles et publiques	Régionale	
		4.5.2	Mettre en place des programmes incitatifs d'installation de bornes électriques dans les commerces	Nationale	
		4.5.3	Acquérir des véhicules électriques pour les flottes publiques	Toutes les échelles	Ensemble des institutions et organismes publics



## Orientation 5 : Évaluer le potentiel et initier une filière locale d'énergie renouvelable

Objectifs poursuivis		Actions		Échelle d'action	Acteur(s) impliqué(s)
5.1	Documenter et informer la population et les acteurs régionaux des potentiels de production d'énergies renouvelables et des innovations dans le domaine	5.1.1	Informer les citoyens et les acteurs des besoins énergétiques locaux et régionaux et du potentiel de production énergétique de leur territoire.	Régionale	
		5.1.2	Sensibiliser la population et les acteurs aux alternatives énergétiques renouvelables au pétrole	Régionale	
5.2	Élaborer une politique énergétique à l'échelle nationale et régionale	5.2.1	Encourager la production énergétique résidentielle en autorisant la revente sur le réseau d'Hydro-Québec	Nationale	
		5.2.2	Instaurer un dispositif d'accompagnement technique et financier pour favoriser, dans les milieux ruraux, la création de projets à base communautaire liés à l'énergie.	Nationale, régionale et municipale	
		5.2.3	Adopter une politique énergétique nationale encourageant la diversification des sources énergétiques selon les contextes régionaux (ex. stratégies de production d'énergie communautaire faisant appel à la biomasse en Gaspésie, production de biogaz-méthanol dans les grands centres à partir des déchets générés, production de biogaz dans les zones agricoles productrices de biomasse à haute valeur énergétique comme le purin, etc.)	Nationale	
5.3	Soutenir financièrement et techniquement les acteurs régionaux pour le développement d'une filière régionale et locale de production d'énergies renouvelables	5.3.1	Mettre en place un appel à projets pour soutenir et financer l'expérimentation des collectivités territoriales en matière de réduction de la dépendance au pétrole et leur fournir les ressources nécessaires	Nationale	
		5.3.2	Mettre en place des programmes de soutien financier et technique des acteurs régionaux souhaitant développer des projets de production d'énergie renouvelable	Nationale	
5.4	Favoriser le développement des alternatives à la consommation d'énergies fossiles	5.4.1	Produire de l'énergie renouvelable à partir des matières résiduelles organiques	Municipale	



CONSEIL RÉGIONAL  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA MONTÉRÉGIE

**Conseil Régional de l'Environnement de la Montérégie**

**303, rue Duvernay**

**Beloeil (Québec)**

**Canada J3G 5S8**

**Téléphone: (450) 446-0662**

**Courriel: [info@crem.qc.ca](mailto:info@crem.qc.ca)**